



# PEYRIGNAC

(Peyrinhac en occitan)

La vie

De notre commune

Bulletin Municipal 1er semestre 2019



Quand M6 est en tournage à la boulangerie de Peyrignac pour le titre de 'meilleur boulanger de France' (projection en septembre)

## La commune et ses habitants à l'honneur dans les médias



La tonte des moutons au GAEC des Coteaux en présence du Sous-préfet et de quelques élus





← Comité des fêtes  
Mise en place  
du chapiteau



← Comité des fêtes  
Marché de  
producteurs



← Peyri'Quad  
Repas  
« jambons à la  
ficelle »

# La plainte des maires ruraux

A l'occasion de la crise dite « des gilets jaunes » que nous venons de vivre, les difficultés des corps sociaux ont été très largement portées sur la place publique. De leur côté, les maires et élus locaux et notamment ceux des communes rurales, se sont très largement exprimés sur leurs difficultés grandissantes au fil des ans et des mandats, à telle enseigne que les vocations risquent de se faire rares à l'avenir si l'on en croit la rumeur.

Il est vrai que nos communes rurales sont de plus en plus abandonnées par l'État et ses services publics. Ainsi, la mairie est souvent le dernier lieu où l'on peut obtenir un renseignement ou un service même si la demande n'entre pas dans nos attributions et compétences. Plus précisément, pour le public, la mairie devient de plus en plus l'annexe du « bureau d'aide sociale » et le dernier lieu où le public peut encore obtenir quelques renseignements et conseils tant les liaisons téléphoniques et les permanences des administrations qui ont normalement lieu au chef-lieu de canton ou au « relais de service public local » sont difficiles et aléatoires.

De leur côté, l'État et les structures intermédiaires (Conseil départemental, Communautés de communes) ont trouvé la solution : on prend des compétences mais on continue, de fait, à laisser faire le travail par les mairies et c'est ainsi que :

- Alors que c'est le Conseil départemental qui a la compétence sociale et que les Communautés de communes gèrent les CIAS, c'est la commune qui est mise à contribution lors des plans canicule avec obligation de tenir des registres et de faire des inventaires des publics à risque sous peine d'engager sa responsabilité et ce sont souvent les élus qui font le travail à domicile.

- La Communauté de communes a pris la compétence ordures ménagères et assainissement mais, à défaut de disposer du personnel suffisant : qui installe et gère les bacs de ramassage ? Qui nettoie les lieux de stockage ? Ce sont les employés communaux. Qui fournit et paye le personnel pour entretenir la station d'épuration ? C'est encore la commune.

- La surveillance annuelle du bon fonctionnement des bornes à incendie (déjà installées aux frais des communes) était assurée jusqu'alors par les pompiers locaux, gratuitement, mais ne l'est plus désormais. Il faudra donc payer 20 € par borne, un an sur deux, avant que ça ne soit deux ans sur deux. Or, il faut savoir que l'on nous avait déjà mis à contribution pour la rénovation de la caserne du Lardin à hauteur de 3 400 € par an et pendant cinq ans, ce que nous avons accepté sans difficulté bien que les investissements sur les casernes ne soient pas de notre ressort. Qui plus est, n'oublions pas notre participation annuelle au fonctionnement du Syndicat départemental d'incendie et de secours (SDIS) de l'ordre de 16 000 €.

- La gendarmerie n'est pas en reste puisqu'elle fait désormais appel à la population pour assurer une surveillance de voisinage, même si le message et la méthode peuvent se concevoir, car cela concerne notre protection. En effet, ce qui n'est pas dit, c'est que ce dispositif découle d'une recherche d'économie liée aux réductions d'effectifs en faisant participer les habitants aux tâches normalement dévolues aux services de l'ordre.

Ainsi, avec de plus en plus de charges et de moins en moins de recettes puisque les reversements de l'ex-taxe professionnelle par la Communauté de communes sont figés et qu'il en sera de même pour la taxe d'habitation avec le nouveau dispositif préparé par l'État, on peine chaque année un peu plus à joindre « les deux bouts ».

Alors, comme la mathématique est une science exacte, on cherche vainement la recette pour faire face et, ce qui est sûr, c'est qu'avec moins de moyens financiers et plus de charges on n'est pas prêt de trouver la solution dès lors que nous avons déjà réduit les dépenses au fil des ans autant que faire se peut.

Pourtant, bien que chacun connaisse ces problématiques, les exigences des habitants sont toujours aussi importantes et comme l'argent est le nerf de la guerre, le combat est perdu d'avance.

Dans ce contexte, comme on ne peut pas faire des miracles avec des bouts de ficelle, bon nombre d'élus et notamment de maires vont tirer leur révérence en fin de mandat car les problématiques évoquées ci-avant ne sont que la face apparente de l'iceberg.



## BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Comparatif 2018/2019 des budgets prévisionnels



### Dépenses

Chapitre		2018	2019	Observations
011	Charges diverses	101 000,00 €	101 080,00 €	
012	Charges de personnel	187 000,00 €	189 800,00 €	
014	Atténuation de produits	2 800,00 €	3 500,00 €	
022	Dépenses imprévues	4 000,00 €	4 000,00 €	
65	Charges courantes	52 300,00 €	53 700,00 €	
66	Intérêts d'emprunts	17 300,00 €	15 000,00 €	- 19 600 € en 2017 soit - 26 % sur 2 ans de baisse de l'endettement
67	Dépenses exceptionnelles	1 000,00 €	700,00 €	
042	Participation caserne	3 204,00 €	3 204,00 €	
<b>TOTAL</b>		<b>368 604,00 €</b>	<b>370 984,00 €</b>	+2 380 € soit +0,65%

### Recettes

Chapitre		2018	2019	Observations
013	Remboursement salaires	6 500,00 €	1 500,00 €	Non renouvellement de l'emploi aidé
70	Cantines et divers	34 700,00 €	30 300,00 €	Diminution des effectifs scolaires
73	Impôts et taxes	242 829,00 €	245 317,00 €	
74	Dotations d'État	91 668,00 €	90 978,00 €	
45	Produits divers (loyers)	50 000,00 €	83 300,00 €	Prise en compte de la future cession du bus
77	Produits exceptionnels	1 540,00 €	9 150,00 €	Cession de terrain envisagée
<b>TOTAL</b>		<b>427 237,00 €</b>	<b>460 545,00 €</b>	+ 33 308 € (+ 7,80 %)

Résultats :

2019 : excédent prévisionnel de l'année, hors report : 89 561 €

2018 : excédent prévisionnel de l'année, hors report : 61 837 €

2017 : excédent prévisionnel de l'année, hors report : 75 366 €

} Pour mémoire

N.B. : la variation du résultat entre 2018 et 2019 est pour l'essentiel liée à la vente du bus.

## Quelques repères en matière de finances locales

### Évolution comparative sur 10 ans des budgets de fonctionnement réalisés

Rubriques	2008	2018	Variation		Observation
			en montant	en %	
Recettes de fonctionnement	367 936 €	422 603 €	+ 54 667 €	14,85	+ 1,5 % par an
Dépenses de fonctionnement	318 579 €	350 267 €	+ 31 688 €	10	+ 1 % par an
Excédent de fonctionnement	49 357 €	72 336 €			
Proportion en % résultat/ recettes	13,40	17,00			

En résumé, ce sont des dépenses maîtrisées et des recettes qui évoluent bien dans un environnement et un contexte difficiles.

## Indicateurs liés aux finances des collectivités locales des zones rurales

Ratios 2018 de la commune comparés à ceux des communes rurales de France.

Indicateurs	Données chiffrées par habitant (2018)		Observations
	Nationales	Peyrignac	
Dotation globale de fonctionnement	162 €	88 €	- 46 %
Recettes réelles de fonctionnement	804 €	722 €	- 10 %
Produits des impositions directes	407 €	253 €	- 38 % (fiscalité faible)
Dette par habitant	625 €	661 €	+ 5,8 %
Dépenses de fonctionnement	639 €	598 €	- 6,4 %
Part des dépenses de personnel/ dépenses de fonctionnement	43,60%	52,00%	

### BUDGET D'INVESTISSEMENT : Estimation (hors reports)

#### Dépenses

Libellé	Montant
Voirie	20 000,00 €
Aire de jeux	31 065,00 €
Extension cimetièrè : achat terrain et géomètre	6 000,00 €
Columbarium	6 000,00 €
Divers menuiseries (école, volet salle des fêtes...)	2 800,00 €
Menuiseries mairie	3 000,00 €
Emprunts	63 500,00 €
Divers	2 845,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>135 210,00 €</b>

#### Recettes

Libellé	Montant
FCTVA et taxe d'aménagement	9 000,00 €
Subventions de l'aire de jeux attendues	20 065,00 €
Virement de l'excédent de fonctionnement de l'exercice	106 145,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>135 210,00 €</b>

Comme les années précédentes, il faut continuer à réduire la voilure et se dire, comme dans les familles, que ce qui ne pourra être fait aujourd'hui le sera demain puisqu'il convient encore de réduire l'endettement pour plus investir demain.

L'entretien de la voirie constituera encore une dépense incontournable. C'est ainsi que la route de La Brousse devra être rénovée et élargie car elle mène également au camping et les caravanes s'y croisent difficilement. Il s'y ajoute le village des Perds dans le prolongement de ce qui a été réalisé en 2018 outre quelques points à améliorer ici ou là.

En sus, l'aire de jeux, dont on parle depuis un certain temps car il fallait trouver le meilleur schéma, devrait voir le jour. Certes, une première tranche a déjà été réalisée mais il reste à installer quelques jeux supplémentaires sur l'espace vert proche du terrain de pétanque.



En fait, le projet à venir consiste en l'aménagement d'un city-stade qui comprendra un terrain multisport en enrobé, clôturé où l'on pourra pratiquer le basket, handball, foot, volley et badminton. Cet équipement de 200 m<sup>2</sup> (20 x10) environ, destiné à tout public et notamment aux enfants sera réalisé dans la partie attenante aux installations actuelles et occupera à peine la moitié du plateau scolaire.

Pour le reste, il s'agit surtout d'opérations autour du cimetière et des travaux d'équipements indispensables pour l'entretien de nos nombreux bâtiments.

### Quelques chiffres sur les résultats 2018 de nos budgets annexes

Budgets annexes	Recettes	Dépenses	Excédents
Energies solaires	26 857,31 €	16 625,65 €	10 231,66 €
Multiple rural	12 996,46 €	12 766,05 €	230,41 €
Camping	17 131,29 €	12 494,39 €	4 636,90 €
transport scolaire	43 948,69 € <sup>(1)</sup>	4 810,69 €	39 138,00 € <sup>(2)</sup>

1 - Dont 30 000 € environ de cession du bus envisagée

2 - Viré en recette d'investissement



## L'ÉCOLE : toujours au centre de nos préoccupations

### A) Une première étape du rapprochement bien menée

Comme indiqué dans notre dernier bulletin, la fusion de nos deux regroupements pédagogiques s'est effectuée de la meilleure des façons qui soit et cette première année scolaire s'est parfaitement déroulée entre nos quatre communes (dont Châtres).

Comme déjà indiqué, nous nous répartirons les élèves à la prochaine rentrée scolaire selon le schéma suivant :

- *La Bachellerie* : élèves de maternelle et de C.P. Environ 57 élèves répartis sur trois classes (une classe de T.P.S. à G.S.), une classe de moyenne et grande section et une classe de C.P.
- *Peyrignac* : une classe de C.E.1 à 16 élèves et une classe de C.E.2 à 18 élèves soit 34 élèves.
- *Saint- Rabier* : une classe de C.M.1 à 20 élèves et une classe de C.M.2 à 25 élèves soit 45 élèves.

### B) Une deuxième étape à gérer en matière de transport scolaire

La répartition des élèves susvisée va avoir comme conséquence de répartir ceux-ci dans l'une ou l'autre des écoles du secteur ce qui conduit à réorganiser le transport scolaire.

Certes, les circuits entre La Bachellerie et Saint-Rabier ne sont pas modifiés sauf que les élèves de maternelles et du C.P. rejoindront tous La Bachellerie et les C.M.1 et C.M.2 et seront donc dirigés vers Saint- Rabier après un transit par la « gare de triage » de La Bachellerie.

Il en sera de même pour tous les C.E.1 et C.E.2 du secteur qui doivent rejoindre notre commune.

A Peyrignac, nous disposons d'un bus de 23 places qui va s'avérer insuffisant (et que nous mettons en vente) puisque nous devons emmener une trentaine d'enfants à La Bachellerie puis certains à destination ensuite de Saint-Rabier et les ramener le soir.

Ainsi, un appel d'offres a été lancé par le Conseil régional et c'est l'entreprise de transports Chèze de Terrasson qui assurera ce service. Fanny Lacoste, notre conductrice, sera donc désormais rattachée à l'entreprise Chèze pour cette activité et à la commune pour les autres domaines. Pour ce qui est de l'accompagnement des élèves par Nadia Raynaud, il n'y aura pas de changement.

---

## INFORMATIONS DIVERSES ET VARIÉES



### **Recensement de la population**

Nous espérons que la barre symbolique des 600 habitants serait franchie ce qui n'a pas été le cas puisque notre population ressort à 585 habitants au recensement de février sachant que, pour des motifs divers, quelques habitants effectivement domiciliés à Peyrignac n'ont pas souhaité y être recensés alors qu'il était bien indiqué que les renseignements recueillis étaient totalement confidentiels. Les dotations de l'État étant déterminées en fonction de la population, nous perdons ainsi des recettes à due concurrence.

Pour votre information, vous trouverez ci-après quelques caractéristiques de la population de la commune comparativement aux données nationales ou régionales :

- La population de la commune a augmenté de 56 habitants depuis 2010 (+10% environ).
- Les moins de 20 ans représentent 23 % de la population alors que les plus de 60 ans, 30 %.
- Les propriétaires représentant 75 % des habitants contre 62 % pour la région.
- Les actifs représentant 78 % de la population contre 74 % pour la région.
- 87 familles ont un ou plusieurs enfants.
- 50 % des couples sont mariés contre 52 % en 2010.
- Entre 2015 et 2017, 11 permis de construire ont été accordés.
- Le revenu mensuel moyen par foyer est 1 940 €.



### **Visite du sous-préfet**

A l'occasion d'une visite en sous-préfecture et après lui avoir parlé de la dynamique économique et commerçante que connaissait la commune, Mr. Lepetit, sous-préfet de Sarlat a souhaité faire plus ample connaissance avec « une commune rurale qui possède des commerces qui marchent » et ça existe effectivement. Le rendez-vous fut pris pour la matinée du 4 juin, la découverte du camping étant reportée, faute de temps, à une date ultérieure.

Reçu en mairie où une présentation des forces et des faiblesses de la commune lui a été faite autour d'un café/croissants, il visita ensuite le plateau scolaire où doit être installée l'aire de jeux/city-stade que Mr. le sous-préfet subventionne à 25 %. Dans la foulée, les 300 m<sup>2</sup> de panneaux solaires installés sur le gymnase en 2008 (à la bonne époque) ont été présentés avec les recettes et les bénéfices en découlant (cf ci-avant le budget annexe).

La visite continua avec le **GAEC des Coteaux** et la bergerie où, surprise, une opération de tonte des quelques 800 moutons nous attendait pour notre plus grand plaisir et avec la participation d'un champion du monde expert évidemment en la matière. Elle fut suivie par celle des poules pondeuses en salle couverte puis des installations de tri, de calibrage et d'emballage des œufs.

Direction la boulangerie **Le Pain de Peyrignac** où, après le fonctionnement des fours et l'organisation des tournées sur la centaine de dépôts, la discussion se poursuit sur la participation à l'émission de télévision « Le meilleur boulanger de France » projetée en septembre sur M6.

Troisième étape au restaurant **Le Marquee** où le parfait agencement des lieux a été apprécié. La salle de restaurant qui fait également office de salle de concerts et qui respire la musique a été remarquée.

Dernière étape au multiple rural, propriété de la commune, en premier à *l'alimentation générale VIVAL* avec ses activités annexes (tabac, point poste, gaz et retraits bancaires), exploitée par une sympathique commerçante ce qui permet aux habitants de la commune et des environs de s'approvisionner sur place, ce qui dynamise et fait vivre le centre bourg.

On ne pouvait que finir cette matinée au second pôle du multiple rural, c'est à dire au restaurant *Le Taravelou* avec un repas succulent concocté par le chef Alain Lacouture dont la cuisine est bien connue et appréciée dans les environs.

Il ne lui restera plus qu'à découvrir, lors d'une prochaine visite, le *camping La Garenne*, une autre réalisation communale de 70 emplacements et trois étoiles qui est du même calibre en termes de bon fonctionnement que les autres commerces visités.

Il n'en fallait pas plus pour donner à Mr. Lepetit une autre image des zones rurales dès lors que :

- les collectivités locales accompagnent l'installation des commerçants, avec des loyers raisonnables et dans la mesure où ceux-ci sont des professionnels accueillants et compétents.
- les habitants renvoient l'ascenseur car il est bien évident qu'il ne faut pas attendre qu'ils aient fermé boutique pour critiquer ensuite le manque de vie dans nos bourgs.



### Opération canicule

Comme les années précédentes, l'été approchant et le réchauffement climatique faisant son œuvre, on peut s'attendre à des pics de chaleur et à des alertes canicule diligentées par la préfecture.

Comme dans bien d'autres domaines, les communes sont en première ligne dans cette opération et il convient donc :

- De faire connaître en mairie les noms des personnes seules qu'il convient d'accompagner en ces périodes.
- Comme il se doit et sur demande de la préfecture, le Conseil municipal a désigné deux référents qui seront chargés de visiter les personnes seules hors les périodes de présence des agents du CIAS le cas échéant. Il s'agit de Serge Pédenon et Colette Lajanche, épaulés au besoin par d'autres élus au coup par coup.
- Cela étant, comme déjà indiqué, on est en zone rurale où les relations de voisinage existent encore et il n'est pas interdit de surveiller et d'alimenter en boisson son ou sa voisine.



### Participation citoyenne bientôt opérationnelle

La brigade de gendarmerie de Terrasson a animé le 13 mai à Peyrignac, une réunion d'information en vue d'expliquer aux habitants qui se sentent concernés, la façon dont ils peuvent participer à cette opération de vigilance de leur voisinage en vue de lutter contre les différentes formes d'incivilités et de menue délinquance.

Ainsi, cette réunion a consisté à expliquer aux participants comment ils pouvaient participer :

- à la protection et à la surveillance de leur voisinage en encourageant la population à adopter une attitude solidaire et vigilante et d'informer au besoin les forces de l'ordre de tout fait particulier qui peut paraître anormal.
- à la recherche d'un lien régulier et de confiance entre les habitants d'un quartier, les élus et les représentants de la force publique.
- en favorisant la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance en les prévenant rapidement et ainsi renforcer la tranquillité dans nos villages et générer des solidarités et des liens de voisinage.

À l'issue de cette réunion, il a été fait appel à ceux/celles, parmi le public, qui acceptaient de participer à cette opération et une dizaine d'habitants s'est portée volontaire, **sachant que vous pouvez encore vous inscrire en mairie.**





### **Création d'une AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne)**

Pour les adhérents, des légumes, fruits, œufs et autres produits issus d'une agriculture raisonnée, fonctionnant en circuit court sont livrés chaque semaine suivant les productions disponibles.

Pour l'instant, trois types de productions sont proposés chaque semaine : légumes et fruits, œufs et poulets, veau rosé bio. Pour plus de renseignements, un numéro de téléphone : 07 72 36 02 96.



### **Installation de trois panneaux « STOP » et du panneau occitan « PAIRINHAC ».**

Répondant à la demande de certains habitants et par mesure de sécurité :

- Trois panneaux STOP ont été placés en centre bourg, au bas de l'escalier de la mairie, à la croix de la Roche et à la route de La Tour /Cheyrat afin de laisser la priorité à la voie principale Châtres/Peyrignac. S'y ajoutent deux panneaux de limitation de vitesse à 30 km/h entre la Bonnelle et les Perds.

- Un panneau de PEYRIGNAC aux deux entrées du bourg en occitan.

---

## **LA VIE ASSOCIATIVE**



### **Le Comité des fêtes**

Nous voilà repartis pour un nouvel été avec les marchés de producteurs comme c'est le cas depuis 18 ans. En effet, selon le dicton « on ne change pas une formule qui gagne » ce sont les mêmes producteurs, renforcés par trois nouveaux venus que vous découvrirez **le 12 juillet pour 8 marchés jusqu'au 23 août**.

Ce sont les mêmes animations avec les orchestres déjà connus et appréciés du public ; c'est la même équipe de bénévoles renforcée de quelques individualité(s) et nous ne serons pas de trop pour le montage (samedi 6 juillet où toutes les bonnes volontés sont acceptées), la tenue des différents postes de travail les vendredis soir et in fine, le démontage avant la rentrée scolaire.

Même si ces marchés ont fait leurs preuves grâce à un public fidèle et sont connus de fort loin, n'hésitez pas à en faire la publicité autour de vous. A ce sujet, il a été créé une page Facebook intitulée *Marchés de Pays de Peyrignac* où vous pourrez trouver tous les renseignements utiles. Nous vous recommandons tout particulièrement la soirée sanglier et haricots blancs du vendredi 2 août (sur inscription uniquement).

L'été se terminera avec la fête samedi 24 et dimanche 25 août pour laquelle le programme est légèrement modifié, sachant qu'à notre grand désespoir nous n'arrivons pas à trouver d'autos tamponnantes que nous essayerons de remplacer par d'autres animations. Le samedi après-midi auront lieu les jeux pour les enfants et vélos fleuris. Le soir, le traditionnel repas (menu à déterminer) sera servi.

La journée de dimanche sera placée sous le signe de la nouveauté avec en matinée la messe chantée au château par la chorale de La Bachellerie, en présence des confréries, suivie de quelques intronisations. Toute la journée nous organisons une exposition de métiers d'artisanat d'art et des richesses de notre gastronomie périgourdine. Le midi, un repas léger est prévu. Le feu d'artifice, toujours apprécié, clôturera les festivités.

### *Amicale laïque* **Amicale laïque**



Une nouvelle saison de l'Amicale laïque de Peyrignac s'achève. Comme les précédentes, elle a été bien remplie.

Les plus sportifs se sont retrouvés régulièrement autour des activités comme le badminton, les sports collectifs, la zumba et le Pilates.

Les sections théâtre adultes, adolescents et enfants, la danse enfants et la clarinette ont permis à certains membres de développer leur sensibilité artistique.

Différentes manifestations (repas mique, chasse au trésor, marché de Noël, loto des écoles, « Tout Peyrignac sur les planches », journée jeux, repas du premier mai, fête des écoles) ont animé la vie du village. Par ailleurs, une partie des bénéfices de ces événements a été reversée à l'école et a contribué à une dotation pour le voyage scolaire de la rentrée prochaine.

Une sortie sur une base de loisirs a été offerte aux enfants adhérents de l'Amicale au cours de laquelle ils ont pu pratiquer la course d'orientation, la grimpe d'arbre et le canoë.

Tout cela est possible grâce aux bénévoles de l'association, à la municipalité qui nous met à disposition ses locaux, aux commerçants du village et à toutes les personnes qui participent à nos manifestations.

A la saison prochaine, avec les activités habituelles (Pilates, badminton, sports collectifs, clarinette) et peut-être de nouvelles (ateliers cuisine pour les enfants, circuit training) ! Une information plus précise vous sera communiquée fin août.



### **L'aéromodélisme**

L'association Modèle club24 organise un repas moules/frites le samedi 5 octobre à 20h00 à la salle des fêtes.



### **Club Intercommunal de l'Amitié**

Hé voilà ! Une nouvelle année a commencé et le club continue avec sa nouvelle présidente. Lors de notre dernier conseil d'administration du 27 février 2019, de nouvelles personnes ont intégré notre équipe et se mobilisent également pour faire perdurer toutes les activités existantes et pour en créer de nouvelles. Le nombre d'adhérents est actuellement de 138.

Tous ensemble, nous nous dévouons pour donner à tous nos adhérents et invités, de l'amitié et de la convivialité. La bonne humeur est notre atout !!

**A tous les jeunes retraités, personnes actives, disponibles et de bonne volonté, venez nous rejoindre !! Nous vous accueillerons avec grand plaisir !!!**

### **Nouvelles activités :**

- **Section aide à la généalogie** : animée par Joëlle Lussiau. Elle a débuté le 19 mars 2019 (5 inscrits). Il s'agit d'apporter l'aide nécessaire et éventuellement d'aller faire des recherches sur des sites pour créer sa propre généalogie.

- **Section d'informatique** : animée par Philippe Rochet (8 inscrits cette année). Nous lançons un appel à toute personne intéressée pour la rentrée prochaine.

### **Autres activités du club :**

- **Section Marche Tranquille Ensemble** : elle suit son « bonhomme de chemin » avec toujours de nouveaux adhérents et dans la bonne humeur !

- **10 mars 2019 : sortie spectacle** « les Bodin's » au Zénith de Limoges – 16 inscrits- spectacle humoristique incontournable.

- **24 mars 2019 : repas-paëlla** réalisé par PACO-PAËLLA - 78 personnes - toujours plébiscité, très convivial et très festif.

- **27 mars 2019** : une conférence animée par le lieutenant de gendarmerie Mr Jean Philippe Mondin de Terrasson. Celui-ci nous a informés sur la prévention en cas de vol, d'arnaques, d'agressions dans notre vie de tous les jours (sur notre lieu d'habitation, à l'extérieur et également sur les réseaux sociaux). Prestation très ludique, très participative et également très appréciée de tous.

- **25 avril 2019 : anniversaires du mois** - Petite conférence animée par Mme Cécile Ducom qui, au titre de sa formation de future monitrice d'auto-école, nous a fait un rappel sur la conduite dans les ronds-points notamment et une série de questions-réponses sur la conduite en général.

Belle intervention de sa part. Une trentaine de personnes étaient présentes. Ensuite nous avons fêté les anniversaires en dégustant quelques pâtisseries.

- **14 mai 2019 : dictée départementale** à Négrondes, organisée par Générations Mouvement de la Dordogne – 17 participants - Thème la truffe. Petit travail de mémoire avec récompense : un diplôme !

- **Du 21 au 28 mai : voyage en Bulgarie** - Très beau voyage - 15 participants – Découverte de la Bulgarie avec ses vieux villages restés dans leur « jus », la vallée des roses... Hôtels très confortables. Beau pays !!!

- **7 juin 2019 : sortie d'une journée à Limoges** – Visite du musée des Casseaux – repas – ballade en petit train et visite d'une distillerie artisanale - 22 participants. Belle journée !

- **9 juin 2019 : repas du club** : 68 personnes présentes – comme chaque année, le repas effectué par nos cuisinières : Anne Marie Delteil, Josette Lacombe et leur aide Marie Thérèse Choze a été une réussite, repas copieux et goûteux. Merci et Bravo à elles trois ainsi qu'à tous les bénévoles qui ont donné de leur temps et de leur énergie.

- **24 juin 2019 : fête de la Saint Jean** - Accueil à l'église de Peyrignac de deux chorales : La Bachellerie et le Choeur d'Hommes de Brignac la Plaine. Prestation suivie du feu de Saint Jean autour duquel nous avons dégusté des beignets et des boissons rafraîchissantes et cela en chansons.

**Tous les mercredis, nous nous retrouvons dans la salle du club de 14h30 à 17h00 pour un moment sympathique et amical. Petit rappel : le dernier mercredi du mois nous fêtons les anniversaires du mois dans la salle des fêtes.**



#### **PEYRI'QUAD EVASION**

La soirée « jambon à la ficelle » s'est déroulée avec succès samedi 22 Juin 2019.

La centaine de personnes présentes a apprécié le repas servi ainsi que l'ambiance.

Merci aux participants qui vont permettre à l'association de verser une aide financière à l'école de Peyrignac.

Pour tous renseignements sur l'association, s'adresser au président, Mr. ROULAND Alain (N° Tél. 05.53.50.64.83).



#### **Handball Club Vallée Vézère**

Cette saison, nous avons 11 équipes engagées dans différentes compétitions, s'y ajoute les baby et – 9 mixtes ainsi que l'équipe Loisirs qui évolue toujours en championnat alternatif avec la Corrèze ce qui représente 145 licenciés toutes catégories confondues. Notre petit club familial reste attractif. C'est le fruit de beaucoup de travail de la part de nos bénévoles, de notre dynamisme et de la poursuite de nos différents projets club, dont les éléments essentiels sont la convivialité et la qualité de l'encadrement qui augmentent d'année en année.

Notre école de hand maintien son label 'Argent' de la FFHB (fédération française de handball). Les résultats sportifs sont justes, non pas par manque de qualité, mais pour certaines catégories par manque de sérieux et de rigueur aux entraînements.

Pas d'équipe Cro-Magnon (seniors garçons) la saison passée par manque d'effectif, mais ils ne resteront pas longtemps en hibernation car un collectif est en train de se recréer avec le retour de certains joueurs et l'arrivée de nouveaux handballeurs.

En féminines, les résultats sont différents pour les deux équipes sénières. Félicitations aux Belettes qui terminent 2<sup>èmes</sup> en région et qui montent en championnat pré-national en septembre. Malgré leur très bon parcours, elles s'inclinent en finale de coupe de Dordogne face à Périgueux qu'elles avaient battu l'année dernière. Les Cro-Keuses réussissent une bonne première partie de saison qui leur a permis d'accéder à la Pré-Région Bi-Dep sur la deuxième phase mais hélas, sans pouvoir décoller des dernières places. La gestion des deux équipes était assez compliquée à cause d'un manque d'entraîneur à Montignac pour 3 coaches à Sarlat.



Pour cela, le HBCVV recherche activement un coach pour la saison prochaine, et il faudra sûrement créer un emploi et trouver des finances nouvelles pour palier à ce manque.

Notre grande surprise fût l'arrivée en finale du Challenge des moins de 11 filles. Malgré un effectif insuffisant sur toute la saison, leur motivation leur a permis d'aller le plus loin possible et rien de mieux que de finir une saison par une finale, même si elles se sont inclinées dans les 5 dernières minutes.

Bravo également à toutes les équipes du club qui ont fait un très bon parcours en coupe de Dordogne et qui s'inclinent, à minima, sur des 1/4 de finale.

La qualité est là dans la plupart de nos effectifs, mais pas encore suffisante pour inquiéter les autres clubs...

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez nous joindre par mail sur l'adresse : [6024045@ffhandball.net](mailto:6024045@ffhandball.net) ou via la page facebook : Handball Club Vallée Vézère - HBCVV.



## LA BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

La bibliothèque de Peyrignac fut sélectionnée par la Bibliothèque Départementale de Prêt de la Dordogne pour participer avec trente autres communes du département au « Prix des lecteurs *étranges lectures* » 2018-2019 qui s'acheva fin avril. Après avoir lu durant l'hiver les cinq ouvrages de littérature étrangère en compétition (Italie, Ghana, Corée du Nord, Vietnam et Islande), une dizaine de lecteurs peyrignacois ont élu leur préféré. Le livre gagnant à Peyrignac, comme au niveau départemental, est « Ör » de l'islandaise Audur Ava Olafsdottir. Merci aux valeureux participants !

« Ce que c'est qu'un livre » fut le titre de la dictée du certificat d'études (Aveyron, juin 1904) sur laquelle ont planché 27 participants dont 4 collégiens le samedi 2 mars. Un nouveau succès ! Félicitations aux 2 lauréats qui sont repartis chacun avec un bon d'achat chez Cultura. La dictée du certifié de l'automne sera remplacée le **samedi 9 novembre 2019**, à 15 heures, par une dictée « classique » qui aura pour thème « Le loup ».

En effet, la bibliothèque s'associe au groupe scolaire dont le loup sera un de leurs sujets porteurs de l'année scolaire 2019-2020. Ainsi, une exposition intitulée « **Le loup, le retour d'un carnivore** » (panneaux explicatifs, livres, jeux, CD et DVD) sera présentée en novembre-décembre aux scolaires du regroupement pédagogique. Les heures d'ouverture au public restant encore à définir, vous en serez informés par les voies d'informations habituelles.

Des lecteurs souhaiteraient que la bibliothèque ouvre le matin plutôt que l'après-midi. Il a été décidé de « couper la poire en deux ».

**Aussi, à compter du 02 septembre 2019, les heures d'ouverture seront :**

**Le lundi de 14h00 à 17h00**

**Le jeudi de 9h30 à 12h30**

**Le 1er samedi du mois de 10h00 à 12h00**

Annie, Brigitte et Dominique vous y attendent pour vous faire découvrir le nouveau fond de livraison de la BDP récemment renouvelé.

**Attention : depuis le 24 juin, la bibliothèque adopte ses horaires d'été à savoir :**

**Lundi et jeudi de 10h00 à 12h30**

**1er samedi du mois de 10h00 à 12h00**

**Elle sera fermée du lundi 12 août au vendredi 24 août inclus.**



Des lecteurs du Prix :  
« étranges lectures »

**Les Cro-Keuses**  
Seniors Filles Pré-Région - Montignac

**RECRUTENT :** - UN ENTRAINEUR  
- DES JOUEUSES

renseignements : 6024045@ffhandball.net ou 07.81.71.33.41



**La Ferme de Jeannot**  
FROMAGES FRAIS FERMIERs au lait de vache

1 chemin de la vergne - 24210 - PEYRIGNAC  
06 15 60 26 84

**Les Compagnons Réunis**  
Fédération des Associations Historiques

**Georges LAFAYE**  
Gérant

ZA " Les Chasselins " -  
24210 LA BACHELLERIE

Tel : 05 53 51 58 31  
Fax : 05 53 51 58 33  
Port : 06 98 48 58 33

Pizzeria - Resto - Café concert

**Le marquee**  
Pizzeria - Resto - Café concert

Chemin de la Nuelle 24210 Peyrignac

05 53 51 58 31





# CELINE

## Coiffure à domicile

Tél. : 06.89.04.06.14  
24210 PEYRIGNAC

[www.coiffeuse-domicile-dordogne.fr/](http://www.coiffeuse-domicile-dordogne.fr/)



Tél. : 05 53 50 63 39

## EPICERIE PEYRIGNACOISE

Laëtitia REY

Epicerie – Produits frais  
Pain – Gaz - Tabac  
Livraison – Presse



Point Poste  
24210 PEYRIGNAC



Tél. :  
05.53.50.70.19

## ROULAND Daniel

Tous travaux de plâtrerie  
Maçonnerie - Peinture

Artisan

Portable : 06.09.87.44.19  
La Bonnelle - 24210  
PEYRIGNAC



## SARL ROULAND



Menuiserie Electricité  
Placoplâtre Isolation

24210 PEYRIGNAC  
Port. 06 22 19 41 97

[sarlrouland@yahoo.fr](mailto:sarlrouland@yahoo.fr)



Location et vente chalets, mobil home

Parcelle à l'année

Repas de famille avec hébergement

Ouvert à l'année

Tél. : 05.53.50.57.73



Panneaux, Enseignes, Lettrage, Découpe Numérique, Cartes de visite, Flyers, Décor véhicules...

Créations tous supports

06 81 95 86 07

La Brousse - 24210 PEYRIGNAC  
[www.signea.fr](http://www.signea.fr) - [signea24@orange.fr](mailto:signea24@orange.fr)



## Ludovic BOULINGUEZ

réalise pour vous vos travaux de rénovation ou de création de salle de bain, vos travaux de plomberie. Devis gratuit et rapide.

Lala  
24210 PEYRIGNAC

06.86.58.05.23



[mclg.boulinguez@wanadoo.fr](mailto:mclg.boulinguez@wanadoo.fr)

Ludovic BOULINGUEZ  
Artisan qualifié  
[mclg.boulinguez@wanadoo.fr](mailto:mclg.boulinguez@wanadoo.fr)



## Ambulance Vsl Taxi

Route de Robinson

Lieu dit les Magoberts **Tel: 05 53 50 20 17**  
24210 PEYRIGNAC